

Chers compatriotes.

Les leviers budgétaire, solidaire, scolaire, social et sociétal, à supposer qu'ils soient tous bien pensés et bien actionnés, ont de toute façon besoin de rouages efficaces et bien huilés pour produire leurs effets. L'administration, puisqu'il s'agit de cela, a un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des politiques publiques. Mais trop d'administration peut amener au contraire à une perte d'efficacité, voire à une forme de démotivation de la population. Nous en savons quelque chose en France, spécialiste des usines à gaz administratives, où l'État centralisé ne brille pas par sa légèreté, ni par sa souplesse. Les mesures ubuesques et incohérentes prises tout au long de la crise du Covid, et encore très récemment, l'ont illustré de façon éclatante malgré les stratagèmes de communication du gouvernement pour le faire oublier. Atout ou contrainte, le levier administratif, cette avant-dernière clef politique, doit être manié avec intelligence.

Tout au long de la Préhistoire, la capacité à s'organiser de façon précise et efficace a sans doute été la clef principale de la survie et du déploiement de petits groupes humains sur la totalité de la surface terrestre. Cependant, la croissance démographique des groupes a rendu de plus en plus difficile les démarches collectives concertées et opérantes : la gestion du nombre est apparue comme un des plus grands défis de l'humanité sédentarisée et urbanisée. Évidemment, la loi du plus fort a fait son office et ce sont des systèmes pyramidaux de contrôle des masses qui se sont imposés. Les premières écritures ont vraisemblablement été inventées il y a environ 5000 ans pour enregistrer des impôts, établir des comptabilités et transmettre des ordres. Les empires antiques ont excellé dans le maillage d'immenses territoires par des hiérarques militaires et civils chargés de faire appliquer des codes de loi, autrement dit de régenter la vie de milliers puis de millions d'habitants pour le compte d'un pouvoir central très éloigné. Ce modèle d'administration hiérarchisée se retrouve dans tous les États modernes et même dans toutes les structures humaines au point qu'imaginer vivre sans

tutelle politique relève aujourd'hui de l'utopie. La machinerie administrative s'est autonomisée et avec sa numérisation à marche forcée, elle ressemble de plus en plus à un grand monstre froid et distant.

Sans atteindre heureusement la folie totalitaire des dictatures contemporaines, la France constitue sans doute un cas d'école dans ce domaine. Les conquérants romains puis francs ont soumis les peuples gaulois en imposant une autorité centrale par la voie militaro-administrative, avec le soutien de l'Église catholique, elle-même archétype de la structure pyramidale tentaculaire. Puis, la monarchie capétienne a patiemment établi son emprise sur le territoire hexagonal en distribuant des charges publiques assorties de privilèges. La Révolution et Napoléon ont inscrit dans le marbre l'idée d'une nation suradministrée avec la création des départements, des préfectures et des sous-préfectures. Les républiques successives ont empilé les niveaux administratifs, ont multiplié les organes bureaucratiques pour contrôler des pans entiers de la vie sociale. On connaît bien les conséquences de cette dérive administrative : dilution des responsabilités, perte de temps et d'argent, frein à l'initiative, confusion législative, règlements inapplicables et finalement, décrédibilisation de la puissance publique. Ayant bien conscience de ces problèmes, l'État a-t-il cherché à modifier ses pratiques ? Pas du tout. Il a pressuré les fonctionnaires de terrain, il a dépouillé le territoire des services publics de proximité, il a privilégié les métropoles au détriment des petites communes. Bref, au lieu de requinquer les fonctionnaires et de s'appuyer sur ce qui marchait, l'État a eu une gestion bêtement comptable de la situation. Comme on a pu le voir à l'hôpital, pour lutter contre la suradministration, on a fait de l'hyper-administration !

Parallèlement, là où l'État aurait dû être ferme, il a été faible. Ainsi en a-t-il été pour l'organisation des échelons territoriaux. Les anciens cantons issus de la Révolution de 1793, auraient pu être, à la fin du 20^{ème} siècle, les fers de lance d'une magnifique relance socioéconomique par les territoires. Il aurait suffi pour cela d'imposer que ces cantons deviennent des communautés de communes. Au lieu de quoi, par absence de courage politique, on a laissé tous les stratagèmes et les petites querelles de clocher

déterminer le contour des communautés de communes où règnent aujourd'hui les intérêts politiques. Pour couronner le tout, la réforme de 2013 a fait des cantons de simples circonscriptions électorales pour les élus départementaux, sans âme géographique ni historique. Et je ne parle même pas de la création ex nihilo des grandes régions en 2015. Après une telle boucherie technocratique, on s'étonne du niveau d'abstention ! Mais tout changer encore une fois serait pire que le mal et je pense qu'il faut se contenter de mieux utiliser les structures existantes et transférer réellement du pouvoir et des moyens au niveau local.

Je propose la Régionalisation Médicale et Revalorisation Salariale des Fonctionnaires. Les régions se verront transférer la gestion complète du schéma sanitaire et du budget afférent, en particulier au niveau des hôpitaux publics. Les Agences Régionales de Santé passeront sous l'autorité des Conseils Régionaux. Elles affecteront les nouveaux diplômés de médecine, qui auront désormais l'obligation d'exercer pendant cinq ans dans un cadre public pour éradiquer les déserts médicaux et les problèmes de recrutement à l'hôpital. La médecine étant entièrement financée par la solidarité nationale, il est normal que les médecins donnent une contrepartie au pays. La Régionalisation Médicale permettra de mettre en place un système de soins beaucoup plus performant et plus proche des patients. Par ailleurs, tous les fonctionnaires, d'État, territoriaux et hospitaliers, bénéficieront d'une augmentation de 10% du point d'indice, pour un coût d'environ 20 milliards d'euros par an, financée par l'Impôt sur les Placements Financiers Spéculatifs, mesure n°22 que j'ai proposée. Après un gel des salaires de plus de dix années et dans un contexte inflationniste, ce rattrapage salarial permettra de redonner de la confiance et de l'attractivité à tout le secteur public qui en a bien besoin.

Voilà, la clef politique n°27, c'est le levier administratif qui actionne la machinerie des pouvoirs publics nationaux et locaux. Particulièrement complexe et hypertrophiée en France, cette machinerie a en plus subi des politiques de réduction des coûts purement comptables et a perdu la proximité qui faisait son intérêt. Il faut d'une part revaloriser le travail des fonctionnaires, systématiquement dénigrés alors que la crise sanitaire a

démontré leur importance et leur dévouement. Il est d'autre part nécessaire d'effectuer une décentralisation effective, régionale et intercommunale, pour responsabiliser les acteurs locaux, à commencer par le secteur de la santé. Garantissons à tous des services publics de qualité et de proximité !

Je vous remercie de votre écoute et je vous donne rendez-vous le 28 février prochain pour la clef n°28, qui sera la dernière de la série. Je vous dis donc : à bientôt !